

PV atelier RCR : GAC et mixité sociale, outil adapté ?

L'objectif de l'atelier était de partager les expériences/réflexions des participants en matière de Groupements d'achats alimentaires (GAA) et d'accessibilité aux publics fragilisés en partant du constat que la constitution socio-culturelle de ces groupements est généralement assez homogène.

Dans un premier temps, Auriane et Johan, bénévoles au RCR et membre du groupe de travail mixité sociale on définit les différents types de groupements d'achat alimentaires :

- **GASAP** (Groupement d'achat solidaire de l'agriculture paysanne) : Il existe à Bruxelles un réseau de 80 GASAP, lesquels sont liés à une charte commune. Le GASAP établit un contrat annuel avec l'agriculteur sur base de cette charte. Ce réseau est aussi coordonné par une ASBL (Le réseau des GASAP).
- **AMAP** (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) : Grand groupement d'achat qui s'associe à un agriculteur et lui assure d'acheter sa récolte. Chaque AMAP établit une charte qui lui est propre avec son producteur.
- **GAC** (Groupe d'achat commun) : Association pour des achats groupés avec une gestion propre à chaque groupe, pas de charte. Il existe beaucoup de GAC et autant de moyens de gestion.

Ce qui diffère principalement entre ces différents GAA c'est l'engagement, la solidarité avec le producteur. Attention, les « Paniers Bios » ne sont pas nécessairement composés par des agriculteurs, mais le sont souvent par des grossistes. Cela n'est alors plus considéré comme un GAA.

Durant les 10 dernières années, en Wallonie, on constate une augmentation importante du nombre de GAA. De 40 groupements en 2000 on est passé à 147.

La question alors posée aux participants était celle-ci :

Comment étendre des réseau de consommation, afin qu'ils ne soient pas vecteurs d'inégalités sociales ?

Expérience du Centre Social Protestant/Jean-Pierre Smet (fondation d'un GAC dans un centre d'aide sociale)

Ce qui a poussé le CSP à former un GAC est né suite à l'augmentation de la demande de colis alimentaires (Aide alimentaire), service social déjà assuré. Il s'agissait alors de trouver de nouvelles sources d'aliments, notamment des produits frais. L'idée est alors venue de créer un GAC. C'était là aussi l'occasion d'impliquer les bénéficiaires de l'AA dans l'approvisionnement des produits.

Le public cible, à savoir un public « fragile », bénéficiaire de l'aide alimentaire, était là dès le départ, il a fallu composer avec. L'idée de monter un GAC est alors apparue. C'était alors une expérience nouvelle, tant pour le CSP que pour les bénéficiaires de l'AA. Le choix du GAC s'est fait car c'était le moyen le moins contraignant (pas de contrats avec le producteur...) et dès lors le plus adaptable pour le public du CSP.

Une fois l'idée lancée, il s'agissait de voir si le projet d'un GAC présentait un intérêt pour les usagers ? Ce qui fut le cas, car en l'espace de 3-4 mois, 40 ménages se sont inscrits. La raison principale de cet engouement p est le prix que l'on peut obtenir lorsqu'on effectue des achats en gros.

Le fonctionnement établi par le CSP consiste à effectuer chaque mois un bon de commande pour les légumes. Il s'agit alors de rechercher des grossistes ou producteurs au meilleurs prix. La priorité (pour le moment), n'est pas le bio mais le frais. En plus de cela, le CSP a monté un partenariat avec l'association « Goods to Give » qui leur fournit des produits d'entretien/cosmétiques bon marché.

Depuis janvier 2014, le CSP (via Jean-Pierre Smets) veut travailler à la simplification de l'outil GAC afin de créer un cadre permettant l'implication petit à petit des participants. Les questions qu'ils se posent dès lors :

- Fonctionnement avec des fermes conventionnelles aujourd'hui, peut-on aller vers du bio (question du prix) ?

- Idée d'un contrat avec un producteur (bio ?) afin d'investir et soutenir son projet ?
- Le groupe peut-il être autonome ? cf aujourd'hui il fonctionne dans le cadre du CSP et est suivi, comment gérer les changements fréquents de participants ? La fluctuation du marché ?
- La question de l'épargne solidaire au sein du groupe ?

Témoignage d'habitants de LLN, pionniers du GAC de LLN

Ils nous ont raconté que lors de la fermeture de l'ALDI, un groupe d'habitants habitués à ce supermarché (déduction avancée : profils socio-éco plus modeste) ont sollicité les autorités de l'UCL afin d'annuler la décision. Il y eut une montée d'angoisse car une source d'alimentation bon marché menaçait de fermer. En réaction à ce fait, ont proposé de fonder un GAC afin de compenser la perte du supermarché et aussi touché cet « autre public » défavorisé économiquement et culturellement.

Malgré ce contexte particulier le projet n'a pas pris.

Réflexions/remarques et questions posées par des participants de l'atelier en réponse à cette expérience :

- Citation d'une étude de prix réalisée à Marseille par l'assoc « Les paniers Marseillais » (Nicolas Brumauld et Floriane Bolazzi). Conclusion de l'enquête : consommer bio/local est moins cher que le conventionnel ! (Rester critique, désaccord de la part de certains participants : le prix reste un problème).
- Insistance sur l'identité culturelle au sein des GAC en terme de compétence et d'exigence. Tout le monde ne se retrouve pas dans un GAC (cf liberté du supermarché). Certains outils (informatiques,...), certaines méthodes ne conviennent pas à tous (pex : utilisation googledoc...).
- Attention à ne pas mettre les publics précaires dans le même panier. Ce n'est en rien un groupe de personne homogène. (Question de la définition du public « fragile » visé).
- La question du prix est un sujet central à aborder dès la fondation d'un GAA.

- Témoignage sur une expérience selon lequel soutenir le producteur du coin car on le connaît est plus valorisable que l'argument bio pour des personnes économiquement précaires. L'autre (le paysan), a aussi ses difficultés, soyons solidaires.
- Existence d'autres leviers pour introduire un GAC. Ex : cours de cuisines.
- Il y a dans les groupes sociaux « fragiles » une demande de produit frais (cf colis alimentaires et problèmes de fraîcheur).
- Question de l'épargne ou de prix différenciés pour les usagers du GAC f(moyens) apparaît compliqué, malgré différentes méthodes.